



# Éclairage biblique

**A**u fondement de la notion de bien commun, et plus largement de la doctrine sociale de l'Église, il y a cette révélation que Dieu est à la source de toute la création et que l'homme est créé à l'image et ressemblance de Dieu (Gn 1, 27). Il est situé en harmonie avec son Dieu, avec tout humain et avec toutes les créatures. C'est cette unité première, rompue par l'égarément de l'humanité, que la recherche du bien commun cherche à rétablir.

Toute l'histoire d'Israël jusqu'à aujourd'hui, montre que nous butons dans la réalisation de cette unité, de cette recherche du bien commun où nul n'est laissé de côté. L'homme blessé perd bien souvent l'horizon du bien commun pour ne penser qu'à son intérêt propre, son plaisir, son ego, au détriment de son prochain, de la création. Les récits bibliques, dès les premiers chapitres de la Genèse, abondent dans ce sens. Au moment de l'Exode, les dix Paroles (commandements) données par Dieu, avaient bien cet objectif du respect du bien commun, de donner des repères avant d'entrer dans cette terre promise pour que, dans cette nouvelle Alliance, le peuple se comporte à l'image de son Dieu. Mais la suite a vite révélé l'infidélité du peuple... Plus tard, même les rois, pourtant chargés de promouvoir le bien commun, sont pris à défaut. A plusieurs reprises, des prophètes se lèvent pour leur rappeler leurs devoirs vis-à-vis de Dieu, mais aussi vis-à-vis du peuple et en particulier des plus faibles que sont la veuve, l'étranger et l'orphelin : *Tes chefs sont des rebelles, complices des voleurs. Tous, ils aiment les présents, ils courent après les gratifications. Ils ne rendent pas justice à l'orphelin, et la cause de la veuve n'arrive pas jusqu'à eux (Is 1, 23)*. Et ce qui

est dit pour le roi est valable bien souvent pour une grande partie du peuple : *Amendez sérieusement votre conduite, votre manière d'agir, en défendant activement le droit dans la vie sociale ; n'exploitez pas l'immigré, l'orphelin et la veuve ; ne répandez pas du sang innocent en ce lieu (Jr 7, 5-6)*.

**Le Nouveau Testament** nous montre que Jésus est celui qui vit pleinement cette attention aux plus pauvres de son peuple. Il voit au-delà des apparences (cf. l'obole de la veuve en Mc 12, 43-44).

Il vient, comme Il le dit lui-même, non pas abolir la Loi mais l'accomplir (Mt 5, 17). Il invite ses contemporains à sortir du légalisme et les renvoie à leur conscience (cf. la femme adultère en Jn 8). Il fait éclater la notion de pur et d'impur, n'hésitant pas à se rendre proche de personnes qui étaient mal considérées à l'époque (cf. la Samaritaine en Jn 4 ; Zachée en Lc 19). Il en suit un respect nouveau de l'être humain.

**La notion de biens, de richesses, évolue.**

Dans l'Ancien Testament, avoir une belle famille, de nombreux troupeaux, étaient signes de bénédiction. Jésus, quant à

lui, va insister sur la notion de partage de ces biens, de ces richesses en soulignant combien elles peuvent nous rendre aveugles à ce qui se passe autour de nous. C'est le cas de l'homme riche et du pauvre Lazare. Cet homme n'était pas forcément méchant ; mais il ne voyait pas la souffrance de Lazare à sa porte alors même qu'il le connaissait (Lc 16, 20-31). La notion de bien commun évolue aussi avec une nouvelle compréhension de la justice de Dieu. Il suffit de relire la parabole des ouvriers de la dernière heure (Mt 20). Nous sortons d'une répartition des parts égales pour chacun. **La justice de Dieu** déroute et semble injuste, mais il est plus important pour Lui que chaque personne

puisse avoir le minimum pour vivre, plutôt que d'envisager que certains n'aient pas de quoi vivre et d'autres beaucoup ! C'est ce qui amènera l'évangéliste Luc à nous montrer la première communauté de Jérusalem comme un idéal de respect du bien commun pour chacun et tous : *Tous ceux qui étaient devenus croyants étaient unis et mettaient tout en commun. Ils vendaient leurs propriétés et leurs biens, pour en partager le prix entre tous, selon les besoins de chacun* (Ac 2, 44-45).

**Sœur Sylvie MÉRIAUX**  
Prieuré Notre-Dame du Rosaire  
Lumigny (Seine-et-Marne)



Lazare. Détail d'un vitrail de Verneuil-sur-Avre (Eure)